



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Circulaire 7944

du 01/02/2021

Membres du personnel de maîtrise, gens de métier et de service
– Changement d'affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone

Cette circulaire abroge et remplace la(les) circulaire(s) : 7448 – 7467 -7482

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	du 01/02/2021 au 25/02/2021
Documents à renvoyer	oui, pour le 25/02/2021

Information succincte	Changement d'affectation-Membres du personnel de maîtrise, gens de métier et de service
-----------------------	---

Mots-clés	Personnel de maîtrise, gens de métier et de service – changement d'affectation
-----------	--

Établissements

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement	
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire	Centres psycho-médico-social
	Primaire ordinaire	Centres de Technologie Avancée (CTA)
	Secondaire ordinaire	Centres de dépaysement et de plein air (CDPA)
	Secondaire en alternance (CEFA)	Centres techniques
	Maternel spécialisé	Homes d'accueil permanent
	Primaire spécialisé	Internats primaire ordinaire
	Secondaire spécialisé	Internats secondaire ordinaire
	Promotion sociale secondaire	Internats prim. ou sec. spécialisé
	Promotion sociale secondaire en alternance	Internats supérieur
	Promotion sociale supérieur	Ecoles supérieures des Arts Hautes Ecoles

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants : Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives) Le Service général du Pilotage des Ecoles et des CPMS Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)
Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution : Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone Les organisations syndicales

Signataire(s)

WBE - Mme Colette DUPONT, Directrice générale a.i. de la DGPEoFWB

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Nawaal CHERKAOUI	Service général de la gestion des personnels de l'enseignement organisé par WBE, Direction de la Carrière	02/690.80.56 nawaal.cherkaoui@cfwb.be

Opérations statutaires

Membres du personnel de maîtrise, gens de métier et de service

Demande de changement d'affectation dans un
établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone
organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

DATE DE PUBLICATION : 01 FÉVRIER 2021

Rédacteur : Nawaal CHERKAOUI

Madame, Monsieur,

Vous trouverez, annexée à la présente, les informations relatives aux demandes de changement d'affectation du personnel de maîtrise, gens de métier et de service. Il contient:

- Les instructions et formulaires pour l'introduction des candidatures;
- Les tableaux des emplois vacants

Que devez-vous faire?

Vous devez communiquer cette circulaire à vos membres du personnel.

Cette circulaire est également disponible sur les sites:

- www.enseignement.be/circulaires
- www.w-b-e.be

Qui est concerné par cette circulaire?

Cette circulaire est à destination des:

- membres **du personnel de maîtrise, gens de métier et de service**
- **nommés** à titre définitif avec un **horaire complet ou incomplet**
- au sein d'un établissement de l'enseignement organisé par la **Fédération Wallonie-Bruxelles**

Pour quoi?

Tout en gardant la fonction pour laquelle le membre du personnel est nommé, il souhaite **changer d'établissement** scolaire au sein de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - changement d'affectation;

Toute demande de changement d'affectation n'est possible que dans un emploi vacant à **prestations complètes**¹.

Comment envoyer une demande?

Les formulaires à remplir:

- annexe 2 – liste des emplois vacants
- annexe 3 – demande de changement d'affectation

Les documents complétés doivent être envoyés:

- Pour le **25 février 2021** au plus tard
- Par courrier **recommandé** (date du cachet de la poste faisant foi) à l'adresse:

¹ Article 210. - § 1^{er} du Décret du 12 mai 2004 fixant le statut des membres du personnel administratif, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française (ci-après: décret du 12 mai 2004). Tout membre du personnel ouvrier nommé à titre définitif, titulaire d'une ou de plusieurs fonctions de recrutement, peut, à sa demande, obtenir dans cette fonction ou l'une de ces fonctions un changement d'affectation : 1° dans un emploi vacant à prestations complètes d'un autre établissement de la zone ; 2° dans un emploi vacant à prestations complètes au sein d'une autre zone.

**Wallonie-Bruxelles Enseignement
Direction générale des Personnels
Direction de la Carrière - Bureau 2G21
PO 2021 – changement d'affectation
Boulevard du jardin botanique, 20-22
1000 BRUXELLES**

- Dans la mesure du possible, **en plus de l'envoi par courrier recommandé**, les documents peuvent être adressés par courriel à maxime.cunningham@cfwb.be

Vous souhaitez plus d'informations?

Contactez-nous au 02/690.80.56 ou à l'adresse mail suivante : nawaal.cherkaoui@cfwbe.be

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice générale a.i

Colette DUPONT

Appel à candidature à un changement d'affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles des Membres du personnel de maîtrise, gens de métier et de service

Article 210 §1^{er} à §3 du décret du 12 mai 2004 fixant le statut des Membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française.

Changement d'affectation

Le changement d'affectation vous concerne si:

- Vous êtes membre personnel de **maîtrise, gens de métier et de service nommé à titre définitif** dans un établissement scolaire au sein de **l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles**
- Vous exercez votre fonction à horaire **incomplet ou complet**
- Vous êtes titulaire d'une fonction de **recrutement**² ou d'une fonction de **promotion**³ et
- Vous souhaitez **changer d'établissement** scolaire au sein de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Toute demande de changement d'affectation n'est possible que dans un emploi vacant à **prestations complètes**⁴.

Dans ce cas, vous pouvez demander un changement d'affectation **dans la fonction dans laquelle vous êtes nommé(e)** dans un ou plusieurs emploi(s) **définitivement vacant(s)** au sein d'un établissement de la zone ou dans une autre zone.

A savoir ! Depuis l'entrée en vigueur du Décret du 25 avril 2019⁵, si vous êtes nommé(e) dans votre fonction à horaire incomplet, il vous est possible d'introduire une demande de changement d'affectation dans votre fonction à horaire complet.

Comment introduire votre demande?

- ✓ Complétez le formulaire de **demande de changement d'affectation** (annexe 3)
- ✓ Choisissez les établissements dans lesquels vous sollicitez un changement d'affectation en indiquant votre **ordre de préférence** (annexe 2);
- ✓ Envoyez le formulaire de demande et l'annexe 2 complétés par pli recommandé pour le **25 février 2021** au plus tard, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse:

Wallonie-Bruxelles Enseignement
Direction générale des Personnels
Direction de la Carrière - Bureau 2G21
PO 2021 – Changement d'affectation
Boulevard du jardin botanique, 20-22
1000 BRUXELLES

² Article 210 §1 du Décret du 25 avril 2019 portant exécution du Protocole d'accord sectoriel 2017-2018 entre le Gouvernement de la Communauté française et les Organisations syndicales et les Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs

³ Article 225 du Décret du 12 mai 2004

⁴ Article 210. - § 1er du Décret du 12 mai 2004.

⁵ Cfr note 1

- ✓ Si possible, envoyez également votre demande de changement d'affectation par courriel: maxime.cunningham@cfwb.be.

Remarque: Dans un souci de simplification, nous prenons en charge l'envoi d'une copie de chaque demande accompagnée des documents annexes au président de la Commission zonale ou de la Commission interzonale compétente⁶.

Traitement des demandes

Votre demande sera soumise pour avis à la Commission zonale concernée ou à la Commission interzonale compétente. Ensuite, le Conseil WBE rendra sa décision et vous en informera.

Prise d'effet du changement d'affectation: le **1^{er} septembre** suivant ladite décision pour le titulaire d'une fonction de recrutement et le **1^{er} juillet** suivant ladite décision pour le titulaire d'une fonction de promotion.

Vous renoncez au changement d'affectation?

Lorsque votre changement d'affectation est accepté, vous recevrez une décision du Conseil WBE. Il vous est possible d'y renoncer mais cette mesure est exceptionnelle et ne sera pas automatiquement accordée. Pour cela, envoyez votre demande de renonciation:

- Au plus tard **dans les 15 jours** de la notification de la décision
- En motivant par des **circonstances exceptionnelles**
- A l'adresse:

**Wallonie-Bruxelles Enseignement
Direction générale des Personnels
Direction de la Carrière - Bureau 2G21
PO 2021 – Changement d'affectation
Boulevard du jardin botanique, 20-22
1000 BRUXELLES**

⁶ Article 210 §2 Décret du 12 mai 2004

Annexe 1 – les zones géographiques

Les différents établissements sont répartis dans 10 zones. La liste ci-dessous énumère les différentes zones, ainsi que les différentes communes qui les composent:

Zone 1 – Bruxelles	Anderlecht, Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Bruxelles, Etterbeek, Evere, Forest, Ganshoren, Ixelles, Jette, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint Pierre.
Zone 2 - Brabant wallon	Beauvechain, Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Court-Saint-Etienne, Chastre, Chaumont-Gistoux, Genappe, Grez-Doiceau, Héléchine, Incourt, Ittre, Jodoigne, La Hulpe, Lasne, Mont-Saint-Guibert, Nivelles, Orp-Jauche, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Perwez, Ramillies, Rebecq, Rixensart, Tubize, Walhain, Waterloo, Wavre, Villers-la Ville.
Zone 3 - Huy-Waremme	Amay, Anthisnes, Berloz, Braives, Burdinne, Clavier, Crisnée, Donceel, Engis, Faimés, Ferrières, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Hamoir, Hannut, Héron, Huy, Lincent, Marchin, Modave, Nandrin, Oreye, Ouffet, Remicourt, Saint-Georges-sur-Meuse, Tinlot, Verlaine, Villers-le-Bouillet, Wanze, Waremme, Wasseiges.
Zone 4 - Liège	Ans, Awans, Aywaille, Bassenge, Beyne-Heusay, Blegny, Chaudfontaine, Comblain-au-Pont, Dalhem, Esneux, Flémalle, Fléron, Grâce-Hollogne, Herstal, Juprelle, Liège, Neupré, Oupeye, Saint-Nicolas, Seraing, Soumagne, Sprimont, Trooz, Visé.
Zone 5 - Verviers	Aubel, Baelen, Dison, Herve, Jalhay, Liernoux, Limbourg, Malméd y, Olne, Pepinster, Plombières, Spa, Stavelot, Stoumont, Theux, Thimister-Cl ermont, Trois-Ponts, Verviers, Waimes, Welkenraedt.
Zone 6 - Namur	Andenne, Anhée, Assesse, Beauraing, Bièvre, Ciney, Dinant, Doische, Eghezée, Fernelmont, Floreffe, Florennes, Fosses-la-Ville, Gedinne, Gembloux, Gesves, Hamois, Hastière, Havelange, Houyet, Jemeppe-sur-Sambre, La Bruyère, Mettet, Namur, Ohey, Onhaye, Profondeville, Rochefort, Sambreville, So mbrefte, Somme-Leuze, Vresse-sur-Semois, Yvoir.
Zone 7 - Luxembourg	Arlon, Attert, Aubange, Bastogne, Bertogne, Bertrix, Bouillon, Chiny, Daverdisse, Durbuy, Erezée, Etalle, Fauvillers, Florenville, Gouvy, Habay, Herbeumont, Hotton, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Léglise, Libin, Libramont-Chevigny, Manhay, Marche-en- Famenne, Martelange, Messancy, Meix-devant-Virton, Musson, Nassogne, Neuchâteau, Paliseul, Rendeux, Rouvroy, Saint-Léger, Tellin, Tenneville, Tintigny, Saint-Hubert, Sainte-Ode, Vaux-sur-Sûre, Vielsalm, Virton, Wellin.
Zone 8 – Wallonie picarde	Antoing, Ath, Beloeil, Bernissart, Brugelette, Brunehaut, Celles, Chièvres, Comines-Warneton, Ellezelles, Enghien, Estaimpuis, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Lessines, Leuze-en-Hainaut, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Rumes, Silly, Tournai.
Zone 9 – Hainaut centre	Binche, Boussu, Braine-le-Comte, Chapelle-lez-Herlaimont, Colfontaine, Dour, Ecaussines, Estinnes, Frameries, Hensies, Honnelles, Jurbise, La Louvière, Lens, Le Roeulx, Manage, Mons, Morlanwelz, Quaregnon, Quévy, Quiévrain, Saint-Ghislain, Seneffe, Soignies.
Zone 10 – Hainaut sud	Aiseau-Presles, Anderlues, Beaumont, Cerfontaine, Charleroi, Châtelet, Chimay, Courcelles, Couvin, Erquelines, Farciennes, Fleurus, Fontaine-l'Evêque, Froidchapelle, Gerpennes, Ham-sur-Heure, Les-Bons-Villers, Lobbés, Merbes-le-Château, Momignies, Montigny-le-Tilleul, Philippeville, Pont-à-Celles, Sivry-Rance, Thuin, Viroinval et Walcourt.



Annexe 2 – Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Cette annexe reprend dans les tableaux, par zone, les établissements des dix zones dans lesquels il existe des emplois définitivement vacants.

Veuillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité. N'oubliez pas de dater et signer en fin de page.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 1 – Bruxelles Capitale

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, supérieure, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Etablissement d'enseignement spécialisé primaire et secondaire	Auderghem	Ouvrier d'entretien	
INSAS	Bruxelles	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal «Alfred Verwée»	Schaerbeek	Ouvrier d'entretien qualifié	
Athénée royal « Jean Absil »	Etterbeek	Aide-cuisinier	
Haute Ecole Bruxelles Brabant	Uccle	Opérateur technicien	
Haute Ecole Bruxelles Brabant	Uccle	Préparateur	
Athénée royal « Rive gauche »	Laeken	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal « Crommelynck »	Woluwé-Saint-Pierre	Aide-cuisinier	
Athénée royal	Jette	Opérateur technicien	



Etablissements d'enseignement de Promotion Sociale

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Institut d'enseignement de promotion sociale	Uccle	Ouvrier d'entretien	
Institut d'enseignement de promotion sociale	Uccle	Ouvrier d'entretien	
ENSAV la Cambre	Bruxelles	Opérateur technicien	

2. Centre psycho-médicaux-sociaux (C.P.M.S.)

NEANT

3. Centre de dépaysement et de plein air (C.D.P.A.)

NEANT

Date:

Signature:



Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Veuillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité. N'oubliez pas de dater et signer en fin de page.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 2 – Brabant wallon

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, supérieure, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
ATHENEE ROYAL	BRAINE L'ALLEUD	Aide-cuisinier	
ATHENEE ROYAL	OTTIGNIES	Aide-cuisinier	
ATHENEE ROYAL	RIXENSART-WAVRE	Aide-cuisinier	
ATHENEE ROYAL	WATERLOO	Ouvrier d'entretien	
ATHENEE ROYAL	WATERLOO	Ouvrier d'entretien	
ECOLE FONDEMENTALE AUTONOME	NIL-SAINT-VINCENT	Aide-cuisinier	
ECOLE FONDEMENTALE AUTONOME	NIL-SAINT-VINCENT	Ouvrier d'entretien	
INTERNAT AUTONOME	WAVRE	Cuisinier	
INTERNAT AUTONOME	WAVRE	Aide-cuisinier	

2. Etablissements d'enseignement de Promotion Sociale

NEANT



3. Centre psycho-médicaux-sociaux (C.P.M.S.)

NEANT

4. Centre de dépaysement et de plein air (C.D.P.A.)

NEANT

Date:

Signature:



Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Veuillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité. N'oubliez pas de dater et signer en fin de page.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 3 – Huy Waremme

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, supérieure, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Centre d'autoformation et de formation continuée	Tihange	Ouvrier d'entretien qualifié	
Centre des technologies agronomiques	Strée	Ouvrier d'entretien qualifié	
Athénée royal	Ouffet	Cuisinière	
Athénée royal	Hannut	Ouvrier d'entretien qualifié	
Athénée royal «AGRI-Saint-Georges»	Huy	1 ^{er} préparateur	
Athénée royal «AGRI-Saint-Georges»	Huy	Ouvrier d'entretien	
Etablissement d'enseignement spécialisé secondaire « Le Cheneux »	Amay	Ouvrier d'entretien	

2. Etablissements d'enseignement de Promotion Sociale

NEANT

3. Centre psycho-médicaux-sociaux (C.P.M.S.)

NEANT



4. Centre de dépaysement et de plein air (C.D.P.A.)

NEANT

Date:

Signature:



Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Veuillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité. N'oubliez pas de dater et signer en fin de page.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 4 – Liège

- Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, supérieure, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Ecole fondamentale autonome	Eben-Emael	Aide-cuisinier	
Institut d'enseignement spécialisé secondaire «Etienne Meylaers»	Grivegnée	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal	Visé	Ouvrier qualifié	
Athénée royal	Visé	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal	Visé	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal	Herstal	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal	Herstal	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal	Herstal	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal	Fragnée	Aide-cuisinier	
Haute Ecole «Charlemagne»	Liège	Ouvrier d'entretien	
Haute Ecole «Charlemagne»	Liège	Préparateur	



Home d'accueil	Flémalle	Aide-cuisinier	
Athénée royal « Liège Atlas »	Liège	Ouvrier d'entretien qualifié	
Athénée royal « Air Pur »	Seraing	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal « Air Pur »	Seraing	Aide-cuisinier	
Athénée royal « Lucie Dejardin »	Seraing	Ouvrier d'entretien	

2. Etablissements d'enseignement de Promotion Sociale

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
IEPSFWB	Fleron	ouvrier d'entretien	

3. Centre psycho-médicaux-sociaux (C.P.M.S.)

NEANT

4. Centre de dépaysement et de plein air (C.D.P.A.)

NEANT

Date:

Signature:



Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Veillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité. N'oubliez pas de dater et signer en fin de page.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 5 – Verviers

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, supérieure, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Internat autonome	Limbourg	Ouvrier d'entretien qualifié	
Athénée royal	Welkenraedt	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal	Waimes	Ouvrier d'entretien	
Internat autonome « Louis Weiss » pour jeunes filles	Spa	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal « Ardennes-Hautes- Fagnes »	Malmédy	Aide-cuisinier	

2. Etablissements d'enseignement de Promotion Sociale

NEANT

3. Centre psycho-médicaux-sociaux (C.P.M.S.)

NEANT



4. Centre de dépaysement et de plein air (C.D.P.A.)

NEANT

Date:

Signature:



Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Veillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité. N'oubliez pas de dater et signer en fin de page.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 6 – Namur

- Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, supérieure, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Athénée royal	Rocheft-Jemelle	Cuisinier	
Ecole fondamentale autonome	Moustier-Sur-Sambre	Aide - cuisinier	
Athénée royal «Jules Delot»	Ciney	Cuisinier	
Athénée royal «Jules Delot»	Ciney	Aide-cuisinier	
Athénée royal «Jules Delot»	Ciney	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal	Jambes	Ouvrier d'entretien	
Haute Ecole «Albert Jacquard»	Namur	Ouvrier d'entretien	
Internat autonome	Gembloux	Aide-cuisinier	
Internat autonome	Saint-Servais	Aide-Cuisinier	
Ecole fondamentale autonome	Sombreffe	Ouvrier d'entretien	
Institut technique	Gembloux	Ouvrier d'entretien	
Institut technique « Henri Maus »	Namur	Ouvrier d'entretien	



2. Etablissements d'enseignement de Promotion Sociale

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Institut d'enseignement de promotion sociale «CEFOR »	Namur	Ouvrier d'entretien qualifié	
Institut d'enseignement de promotion sociale « Cadets »	Namur	Ouvrier d'entretien	

3. Centre psycho-médicaux-sociaux (C.P.M.S.)

NEANT

4. Centre de dépaysement et de plein air (C.D.P.A.)

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
CDPA	Han-Sur-Lesse	Aide-cuisinier	

Date:

Signature:



Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Veuillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité. N'oubliez pas de dater et signer en fin de page.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 7 - Luxembourg

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, supérieure, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Institut d'enseignement spécialisé primaire et secondaire	Vielsalm	Ouvrier d'entretien	
Home d'accueil permanent	Saint-Mard	Ouvrier d'entretien qualifié	
Institut technique «Etienne Lenoir»	Arlon	Aide-cuisinier	
Institut technique «Etienne Lenoir»	Arlon	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal	«Vielsalm-Manhay»	Préparateur	
Athénée royal	Marche-en-Famenne	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal	Athus	Ouvrier d'entretien	
Home d'accueil	Marche-en-Famenne	Ouvrier d'entretien	
Ecole fondamentale autonome	Libin	Ouvrier d'entretien	
Ecole fondamentale autonome	Martelange	Aide-cuisinier	
Athénée royal	«Neufchâteau-Bertrix »	Aide-cuisinier	



Athénée royal	«Bouillon-Paliseul»	Aide-cuisinier	
Athénée royal	Arlon	Ouvrier d'entretien	
Ecole fondamentale autonome	Martelange	Ouvrier d'entretien	
Internat autonome	Luxembourg	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal	Bastogne	Ouvrier d'entretien	

2. Etablissements d'enseignement de Promotion Sociale

NEANT

3. Centre psycho-médicaux-sociaux (C.P.M.S.)

NEANT

4. Centre de dépaysement et de plein air (C.D.P.A.)

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
CDPA	Gouvy	Ouvrier d'entretien	
CDPA	Wellin	Ouvrier d'entretien qualifié	
CDPA	Wellin	Ouvrier d'entretien qualifié	

Date:

Signature:



Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Veillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité. N'oubliez pas de dater et signer en fin de page.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 8 – Wallonie picarde

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, supérieure, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Etablissement d'enseignement primaire spécialisé	Kain-Tournai	Ouvrier d'entretien	
Ecole fondamentale autonome	Quevaucamps	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal	Péruwelz	Préparateur	
Athénée royal « Thomas Edison »	Mouscron	Ouvrier d'entretien	
Etablissement d'enseignement spécialisé	Lessines	Ouvrier d'entretien qualifié	
Etablissement d'enseignement spécialisé	Frasnes-Lez-Anvaing	Aide-cuisinier	
Etablissement d'enseignement spécialisé	Frasnes-Lez-Anvaing	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal	Enghien	Ouvrier d'entretien	
Etablissement d'enseignement spécialisé	Beloil	Ouvrier d'entretien	



Athénée royal «Robert Campin»	Tournai	Ouvrier d'entretien	
-------------------------------	---------	---------------------	--

2. Etablissements d'enseignement de Promotion Sociale

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Institut d'enseignement de promotion sociale	Péruwelz	Ouvrier d'entretien	

3. Centre psycho-médicaux-sociaux (C.P.M.S.)

NEANT

4. Centre de dépaysement et de plein air (C.D.P.A.)

NEANT

Date:

Signature:



Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Veillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité. N'oubliez pas de dater et signer en fin de page.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 9 – Hainaut centre

- Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, supérieure, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Etablissement d'enseignement spécialisé	La Louvière-Houdeng	Ouvrier d'entretien	
Centre technique et pédagogique	Frameries	Opérateur technicien	
Centre technique et pédagogique	Frameries	Opérateur technicien	
Centre technique et pédagogique	Frameries	Ouvrier d'entretien qualifié	
Athénée royal	Dour	Cuisinier	
Athénée royal «Mons 1»	Mons	Ouvrier qualifié	
Athénée royal «Mons 1»	Mons	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal «Mons 1»	Mons	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal «Mons 1»	Mons	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal «Mons 1»	Mons	Aide-cuisinier	



Haute école en Hainaut	Mons	Opérateur technicien	
------------------------	------	----------------------	--

2. Etablissements d'enseignement de Promotion Sociale

NEANT

3. Centre psycho-médicaux-sociaux (C.P.M.S.)

NEANT

4. Centre de dépaysement et de plein air (C.D.P.A.)

NEANT

Date:

Signature:



Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Veillez mettre en évidence les établissements souhaités et préciser l'ordre de préférence en numérotant vos choix; 1 étant le plus souhaité. N'oubliez pas de dater et signer en fin de page.

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Zone 10 – Hainaut sud

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, supérieure, ordinaire, spécialisé, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Athénée royal	Jumet	Ouvrier d'entretien	
Athénée royal « Jourdan »	Fleurus	Ouvrier d'entretien	
Etablissement d'enseignement spécialisé	Châtelet	Ouvrier d'entretien	
AR Pierre Paulus	Châtelet	Ouvrier d'entretien	

2. Etablissements d'enseignement de Promotion Sociale

NEANT

3. Centre psycho-médicaux-sociaux (C.P.M.S.)

NEANT



4. Centre de dépaysement et de plein air (C.D.P.A.)

Etablissement	Localité	Fonction	Choix
Centre de dépaysement et de plein air	Sivry-Rance	Ouvrier d'entretien	

Date:

Signature:



Annexe 3 – Demande de changement d'affectation dans un établissement de la zone ou d'une autre zone

NOM: _____ Prénom: _____

Matricule: _____

Adresse: _____ N°: _____

Localité: _____ Code postal: _____

Téléphone: _____ Email: _____

Fonction dans laquelle vous êtes nommé(e): _____

Dans cette fonction, veuillez préciser:

- Etablissement dans lequel vous êtes affecté(e) ou affecté(e) à titre définitif et zone dans laquelle il se situe:

Circonstances exceptionnelles motivant cette demande:

N'oubliez pas de joindre à ce formulaire la liste des emplois vacants de la ou les zone(s) de votre choix. Les établissements choisis doivent être cochés dans l'ordre de votre préférence.

Date:

Signature: